



Larchamp (53), le 8 novembre 2019

## Communiqué de presse

### **EMPOISONNEMENT PAR LES PESTICIDES à LARCHAMP (53) : le Collectif de soutien aux victimes des pesticides de l'Ouest réagit face à l'inertie des pouvoirs publics et les menaces anonymes**

Catherine FARGEAS vit avec sa fille à LARCHAMP (53), dans une maison isolée située au creux d'un vallon, qui était entouré de prairies naturelles lorsqu'elles sont venues y habiter.

Toutes les deux souffrent maintenant de maladies que leurs médecins suspectent d'être liées à leur environnement et en particulier aux pesticides. Une analyse vient de révéler la présence de nombreux pesticides agricoles dans leurs cheveux. Ces maladies se sont en effet déclarées au moment de la conversion de ces prairies en monoculture du maïs, subissant alternativement des épandages de lisier de cochons et des traitements de pesticides. Dès qu'il pleut, la terre de ces champs est emportée par les pluies de ruissellement et vient s'accumuler dans leur cour.

En juillet 2019, Catherine FARGEAS a déposé plainte pour empoisonnement auprès du procureur de la République de LAVAL. Elle a sollicité vainement la liste des pesticides utilisés dans les champs voisins. Elle a également alerté l'ARS (Agence régionale de santé), la DRAAF (Direction de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Forêt), la Préfecture de la Mayenne, le maire de LARCHAMP, le centre antipoison...

Seul résultat en juillet 2019 : l'AMF 53 (Association des Maires de France), dans un courrier au maire de LARCHAMP, suggère de lui proposer de déménager. De victime, Catherine FARGEAS devient responsable de sa maladie et de celle de sa fille. Ce serait à elle de supporter les conséquences financières de son déménagement alors que ses revenus sont très faibles.

Soutenue par le Collectif de soutien aux victimes des pesticides de l'Ouest, elle médiatise en octobre sa situation au travers d'articles de presse et de reportages télévisés.

La réaction arrive sous forme de menaces, en particulier une lettre anonyme manuscrite datée du 30 octobre, non timbrée, et signée de la mention « J.A. Nord Mayenne ». Le contenu est édifiant : *« tu veux nous emmerder, t'avais (sic) qu'à rester à Paris, tu vas avoir une bonne surprise ! ton chemin va être bouché avec des remorques de pneus, fumier, plastiques et déchets de ferme divers avant la fin d'année. Ça va être ton cadeau de Noël ».*

Devant une telle situation :

- une plainte contre X a été déposée ce lundi 4 novembre à la gendarmerie d'ERNEE (53) pour le courrier signé « J.A. Nord Mayenne »,
- un courrier a été adressé au syndicat des JEUNES AGRICULTEURS de la Mayenne, lui demandant de prendre position par rapport à ce courrier.

#### **Contacts :**

Catherine FARGEAS – 06 83 58 22 75

Michel BESNARD – Collectif de soutien aux victimes des pesticides de l'Ouest - 06 73 19 56 07

#### **Pièces jointes :**

- courrier signé « J.A. Nord Mayenne » du 29 octobre 2019
- courrier de l'AMF 53 du 31 juillet 2019